

Bellevue

Votre mairie vous informe

n°56- septembre 2021

P. 3-4 – Cérémonie de passations et discours

**Message de la nouvelle
Présidente du Conseil municipal**

P. 11 – Marché de Noël

Les inscriptions sont ouvertes

P. 13 – Proches aidants

Formation



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Editorial



Anne-Catherine Hurny
Conseillère administrative

Enfin, l'impression de voir le bout du tunnel est là.

A nouveau, nous parvenons à nous projeter dans l'organisation d'une vie sociale et culturelle dans nos communes. Cela a commencé par un magnifique marché de printemps, sous un soleil radieux. Puis, nos enfants ont pu fêter joyeusement la fin de l'année scolaire, lors d'une belle journée des promotions. Il n'était pas encore possible d'intégrer les adultes, et les familles en général, en les invitant en soirée lors de l'habituelle fête villageoise, mais le principal était acquis : nos écoliers, et la veille les petits des crèches, ont pu s'amuser et terminer l'année scolaire par une journée festive.

Le 1^{er} août, nos voisins genthousiens ont organisé une fête nationale qui, malgré une météo défavorable, oscillait entre poésie et fierté nationale. Quelques jours plus tard, l'ensemble Nuevo Tango nous enchantait en interprétant magnifiquement Piazzolla dans un décor de rêve, au bord du lac, face aux Alpes. Bref, la vie reprend...

Nous espérons bien pouvoir poursuivre ainsi cet automne, et ne plus devoir annuler les événements communaux qui agrémentent notre quotidien. Nous retrouvons lentement une vie normale. Après 18 mois de pandémie, nous avons un moyen de vaincre celle-ci : la vaccination.

La Suisse fait partie des nations qui offre à sa population la chance de pouvoir se faire vacciner et de plus gratuitement.

Chance Ô combien appréciable lorsqu'on sait que de nombreux pays n'ont pas les possibilités de financement nécessaire pour ce faire.

Dans le même temps, chez nous, une frange de la population refuse ce même vaccin sous prétexte de ne pas savoir encore quel en est le principe actif ou de manquer de recul pour décider s'il est approprié de choisir cette option.

Bien que scientifique de formation, je ne suis pas médecin. Si j'ai des problèmes de santé quels qu'ils soient, j'ai pour principe de m'adresser à un spécialiste qui maîtrise ce sujet, qu'il s'agisse de soigner une entorse, de stabiliser mon taux sanguin de fer ou... de savoir s'il est approprié de se faire vacciner.

Je leur laisse le soin, et on sait combien les médecins se concertent ces derniers mois à ce propos, de savoir quels sont les vaccins les plus sûrs, qui dans la population pourra en bénéficier, qui au contraire devrait plutôt différer cette injection, quel nombre de doses es approprié, etc. Je n'oserais pas prétendre mieux maîtriser qu'eux le domaine de la santé.

On sait actuellement qu'en Suisse, 9 personnes sur 10 hospitalisées pour cause de Covid n'avaient pas été immunisées. Soyons pragmatiques. Nous ne voulons plus de fermetures des écoles, nous voulons voir nos commerces ouverts, la vie économique redémarrer, nous voulons pouvoir profiter d'une soirée au théâtre sans porter le masque. Bref nous voulons pouvoir revivre normalement.

Faisons l'effort nécessaire et acceptons cette vaccination. Cela fait un siècle et demi que cette technique préventive a été mise au point, et il y a eu largement le temps pour faire toutes les améliorations nécessaires. L'utilisation de l'ARN messenger est assurément un plus et fait partie des perfectionnements qui permettront certainement à d'autres vaccins d'être plus fiables.

Je sais que le sujet est délicat et que chacun campe sur ses arguments. Je me risque à une analogie saugrenue : aujourd'hui tout le monde reconnaît les vertus de la ceinture de sécurité. Personne n'oserait dire qu'il ne veut pas la boucler de peur de se casser quelques côtes en cas de choc frontal.

Sauvons notre qualité de vie : vaccinons-nous ! ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

Le Conseil municipal s'est réuni pour la huitième fois de la législature. Les décisions prises ont pour délai référendaire le 16 septembre 2021 :

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 17'000'000.- (TTC) destiné à la construction d'une auberge et d'une maison communale situées à Port-Gitana, comprenant les aménagements extérieurs mais sans le mobilier, adoptée à l'unanimité.
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 60'000.- (TTC) destiné à des aménagements par suite de la modification de tracé de la ligne 52 sise chemin des Limites adoptée à l'unanimité moins une opposition.
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 100'000.- (TTC) destiné à l'étude

pour la prospection et inspections des collecteurs privés-publics sis route de Lausanne (RC 8), adoptée à l'unanimité.

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 100'000.- (TTC) destiné aux aménagements prévus en lien avec l'exploitation projetée du cabanon de l'arbalète, sis chemin des Tuileries 35, adoptée à l'unanimité moins une abstention.
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 d'un montant de F 10'000.- destiné à la constitution d'une servitude de superficie et au paiement de ses mensualités concernant le cabanon de l'arbalète et ses abords, sis chemin des Tuileries 35, parcelle n°3150, propriété de l'Etat de Genève, au profit de la commune de Bellevue, adoptée à l'unanimité moins une opposition.
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de

F 200'000.- (TTC) destiné à la construction d'une passerelle entre Champ-du-Château et le Vengeron, adoptée à l'unanimité.

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 d'un montant de F 6'030.- destiné à l'augmentation de l'indemnisation des membres du Conseil administratif, adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le Conseil a en outre procédé :

- A l'adoption de la motion « Pour une politique sociale anticipée et maîtrisée », à l'unanimité moins une abstention.
- Au traitement de deux dossiers de naturalisation. ■

CÉRÉMONIE DE PASSATION ET DISCOURS DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, LAURENCE CHONG BITZ



Laurence Chong Bitz

Nouvelle Présidente du Conseil municipal

« Ce soir, j'ai l'honneur de partager avec vous ma nouvelle fonction en tant que Présidente du Conseil Municipal de Bellevue. Comme vous le savez, je suis arrivée en politique en 2015. C'est donc ma 2ème législature. C'est une nouvelle expérience pour moi. A ce titre,

je remercie chaleureusement mes collègues du Municipal de m'avoir élue à cette fonction.

Je remercie également Dominique Anklin de me transmettre le flambeau de la Présidence.

Dominique, être à tes côtés comme vice-présidente, durant une année, m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances au sein d'un bureau. Connaissances de la politique en général et, le plus important, le partage des idées toujours dans un esprit de collégialité pour faire avancer de manière objective les intérêts des Bellevistes.

Cette année de présidence sera particulière car le bureau sera composé uni-

quement de conseillères municipales. A ma connaissance, aucune commune genevoise n'a ce privilège. Je m'en réjouis d'avance. La gent masculine nous accompagnera quand même grâce à Aurélien Matti, notre fidèle secrétaire, et à Bernard Taschini notre maire pour cette année.

Je suis devenue conseillère municipale pour plusieurs raisons.

Je baigne dans la politique depuis ma plus tendre enfance et quand je me suis installée à Bellevue en 2003, j'ai d'abord intégré le Club des Bellevistes.

Puis, suite à diverses rencontres et à certaines interrogations, je me suis engagée dans la politique communale

pour ainsi mieux comprendre le fonctionnement du législatif.

Je prends beaucoup de plaisir à me trouver au CM et dans les différentes commissions qui me sont attribuées. J'apprécie la possibilité de travailler et collaborer tous ensemble et en toute confiance. C'est une énorme chance car, tous partis confondus, nous avons le même objectif: les intérêts pour notre commune, les enjeux du futur pour le bien-être et la qualité de vie des Bellevistes.

Un dernier message qu'il me semble important de rappeler; nous conseillers

municipaux, sommes tenus par le secret de fonction et nous sommes là pour servir l'intérêt des Bellevistes et non notre propre intérêt. De nombreux projets sur la commune sont en cours d'exécution pour cette législature et nous avons la responsabilité de veiller à ce que ces changements puissent se réaliser dans les meilleures dispositions possibles. Ils ne peuvent se faire sans l'aide précieuse des collaborateurs communaux que je remercie infiniment pour leur travail accompli. » ■



MON ENDROIT PRÉFÉRÉ SUR LA COMMUNE

Cette année, nous souhaitons valoriser les lieux appréciés, communs ou moins connus du grand public, sur la commune. Le but étant de partager vos impressions et vos expériences auprès de nos lecteurs.

Cette chronique sera alimentée par vos contributions alors n'hésitez pas à nous dire quel est votre endroit préféré à Bellevue et pourquoi, et si possible avec une photo.

Vous pouvez nous envoyer votre contribution par courriel à info@mairie-bellevue.ch

Pour ce journal, nous laissons la parole à Edouard Dommen, Belleviste depuis 1975.

« Le développement de la commune s'est accompagné d'un joli réseau de chemins piétonniers qui invitent à se balader à l'écart de la circulation routière. Nul besoin de s'enfoncer dans des habitudes ennuyeuses : pour parcourir les 300m qui séparent la gare de Genthod-Bellevue de l'école de Bellevue, on dispose d'au moins six chemins différents dont un équipé d'une fontaine à boire. La distance a beau être courte, le temps de

parcours peut être long, tant est grand le risque de croiser voisin ou ami avec qui deviser du temps qu'il fait ou du temps qui passe.

C'est ça, mon coin secret ? Non, quand même ! Le premier chemin quand on quitte la gare est moins couru que d'autres. Il file tout droit vers Port Saladin, sauf quelques méandres dessinés par des jardiniers communaux qui, attentifs à nos petits plaisirs, invitent les passants aux rêveries d'un promeneur solitaire, à l'ombre mouchetée d'un ou deux grands arbres. En outre, le bord du chemin est depuis peu orné de beaux massifs de fleurs que l'on dirait naturels.

Du côté dégagé du chemin on jouit d'une belle vue d'un grand pavillon en bois, peint en jaune au décor brun. Construit pour être exposé à l'Exposition nationale de Genève en 1896, il fut conçu pour se démonter sans peine, il fut remonté ici. Plusieurs autres fruits semblables de la même manifestation se trouvent dispersés à travers le canton. D'aucuns sont d'avis que le nôtre mérite d'être classé : rêverie d'un promeneur? » ■



Technique, bâtiments et services extérieurs

RUISSEAU GOBÉ

Les travaux de construction d'un second voûtage en béton d'un diamètre de $\varnothing 180$ cm sur 90 m du Gobé sont finalement terminés. Ils avaient débuté en février 2020. L'objectif principal est de réduire le danger de crue du Gobé au niveau des bâtiments du chemin des Tuileries.

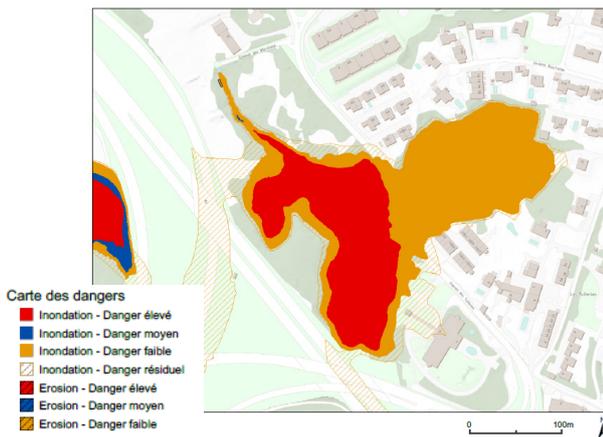
(Voir la carte ci-dessous de la situation avant les travaux.) En cas de crue, le débit se répartira entre les deux tuyaux. En période de basses eaux, le nouveau voûtage n'est pas en eau. Il servira sim-

plement pour le passage de la faune. L'ancien voûtage de $\varnothing 200$ cm avait été réalisé lors la construction des bretelles de l'autoroute en 1964.

Vu la production importante d'embâcles, il a été réalisé un peigne à embâcles avec des rondins en bois. Cette solution est similaire à ce qui a été réalisé en amont. (Chemin du Bois-des-Pins). Un accès d'entretien a été également réalisé depuis le chemin des Marcheux. Les berges ont été réaménagées. Le maître d'ouvrage des travaux est l'ETAT/OCEAU le Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche.

En parallèle, les travaux suivants ont été réalisés :

- Un voûtage $\varnothing 120$ m sur 200 m collectant les eaux du système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC) situé au milieu de l'échangeur du Vengeron.
- Deux voûtages $\varnothing 140$ m pour la pose du réseau thermique Genilac ■



ABRI À VÉLO À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Du nouveau au Port Gitana

En plus des épingles à vélos simples déjà installées, la Commune de Bellevue met désormais à votre disposition, un abri solaire prévu pour 10 vélos électriques. Cet abri permet à 5 vélos de se brancher directement sur une batterie propre. Fin août, 5 vélos de plus pourront être rechargés en enlevant la batterie et en la mettant dans un casier muni d'un digicode qui permettra aussi de ranger différents équipements (casque, etc...) et de recharger un téléphone portable. L'usage de cet abri, alimenté par l'énergie solaire, est gratuit mais il faut vous munir de votre chargeur. La Commune

de Bellevue remercie l'entreprise Soraco SA pour l'accompagnement de ce projet pionnier. Cette réalisation contribue à réduire notre impact environnemental. ■



POLLUANTS DE L'AIR : UNE CAMPAGNE DE MESURES CIBLÉES DÉBUTE À BELLEVUE

L'Etat de Genève s'est équipé de deux stations pour des mesures « nomades ». A la suite de la résolution du Conseil municipal de Bellevue de 2018 sur le plan sectoriel d'infrastructure aéronautique (PSIA) qui demandait une station de contrôle des polluants sous les avions, l'Etat de Genève a retenu le site du Country Club à Bellevue qui se trouve sous l'axe des trajectoires des avions.

Cette station permet ainsi de mesurer l'impact possible des émissions issues du trafic aérien. Cette opération a été mise en place entre le mois de mai 2021 et sera terminée pour le mois d'avril

2022. Cette campagne de mesure d'une année, réalisée dans un contexte de pandémie entraînant une réduction du trafic aérien, sera complétée par de nouvelles campagnes dans des localisations similaires afin de prendre en compte l'impact de l'évolution du trafic aérien.

Les données collectées sont accessibles sur la page air.ge.ch durant la période de mesure.

Les polluants suivants ont été retenus car ils peuvent être directement issus du trafic aérien :

- Particules fines (PM10, PM2.5),
- NO (monoxyde d'azote) et NO2 (dioxyde d'azote).

- HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans les PM10.
- Composés du kérosène dans les retombées de poussières.
- Retombées de poussières totales et métaux lourds (plomb, cadmium, zinc et thallium) dans les retombées de poussières.

Les résultats complets de ces enquêtes de terrain seront communiqués au terme des campagnes et de l'analyse détaillée des informations.

Le suivi quotidien de la qualité de l'air est quant à lui assuré par le Réseau d'Observation de la Pollution Atmosphérique à Genève (ROPAG) référence de l'Etat de Genève. Installées à demeure sur quatre emplacements représentatifs des différents contextes du canton, ces stations fixes ont pour objectif de garantir la stabilité des mesures à travers le temps. Elles constituent ainsi un maillon clé du suivi de l'évolution de la qualité de l'air au gré des années et de l'activation du dispositif anti-smog genevois.

Pour en savoir plus: M. Philippe Royer, directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, DT, T. 022 388 80 41. ■



COCCINELLE ASIATIQUE

Lorsque le froid s'installera dans notre région, vous allez peut-être être envahis par des coccinelles. Elles s'agglutinent généralement autour de nos fenêtres et migrent vers des endroits sombres et abrités pour y passer l'hiver.

La coupable est la coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) qui a été introduite comme agent de lutte biologique dès le début des années 80 et se répand dans la nature depuis plusieurs années. En Suisse, bien que son importation n'ait jamais été autorisée, une prospection

menée en 2005 a montré que l'espèce était présente dans tout le nord du pays, principalement sur des feuillus dans des zones urbaines. La coccinelle a été observée sur notre territoire depuis 2018.

Cette grande coccinelle, de 5 à 8 mm se présente sous des couleurs et des motifs extrêmement variables. Les élytres peuvent être orange à rouge avec 0 à 19 points noirs ou bien noires avec 2 ou 4 taches rouges. Le thorax est clair avec des marques noires qui prennent le plus souvent la forme d'un «M» caractéristique.

La coccinelle asiatique se nourrit essentiellement de pucerons mais lorsqu'elle vient à en manquer, elle s'attaque également aux œufs et larves des espèces de coccinelles indigènes « les bêtes à bon Dieu » qu'elle tend à supplanter. Autre inconfortable, elle émet une substance qui sent mauvais quand on la dérange. Sans être strictement dangereuse, elle est potentiellement nuisible. ■

LES HAUTS DU CHÂTEAU

Les immeubles situés à la route des Romelles seront terminés dès le 1^{er} trimestre 2022.

Les personnes intéressées trouveront toutes les informations utiles sur le site <https://www.hautsduchateau.ch/>

La régie "Comptoir Immobilier" a déjà reçu de nombreuses demandes.

Inscrivez-vous sans tarder. ■



GIGANTESQUE DÉCHARGE À BELLEVUE

(Droit de réponse publié sur Versoix-Région n°310 Juillet-Aout 2021)

Les autorités communales de Bellevue entendent réagir au courrier des lecteurs « Gigantesque décharge à Bellevue » publié dans le numéro de mai. Si le point de départ des faits mentionné est bel et bien réel, leur interprétation est très tendancieuse et le courrier ne reflète ni la réalité ni la chronologie des faits. En effet, ce courrier laisse entendre que Bellevue n'est pas à l'écoute de ses habitants. A ce sujet, il convient de rappeler la dernière délibération du Conseil municipal concernant cette décharge. Celle-ci est claire : en mars 2020 le Conseil municipal de Bellevue – tout comme celui de Collex – a préavisé défavorablement cette décharge notamment parce que le volume total de 3.2 millions de m3 prévu excède très largement la limite maximale de 2 millions de m3 estimée dans le plan directeur des décharges de ce type. Cette augmentation aurait pour conséquences principales :

- un allongement très significatif de la durée d'exploitation des décharges induisant des nuisances pour les habitants du voisinage ;
- une augmentation substantielle du trafic de camions sur la route de Colovrex qui est déjà complètement saturée aux heures de pointe et qui n'offre aucun aménagement de mobilité douce permettant aux piétons et cyclistes de se déplacer en sécurité ;
- des impacts plus importants qu'initialement prévus sur le paysage.

Même si l'exploitant de la parcelle a fait valoir la mauvaise qualité du terrain, qui a servi dans les années 1960 à entreposer les matériaux dus à la construction de l'autoroute, les autorités communales attendent toujours des précisions du Canton concernant ce projet de décharge qui aurait évolué (volume, disposition et mesures d'accompagnement) pour éventuellement revoir sa position. Quant à la route de Colovrex / Vireloup, qui longe la commune de Bellevue et permet de relier le Grand-Saconnex à la douane de Vireloup et au village de Collex, elle est clairement d'importance cantonale. Depuis près de 50 ans, les autorités communales demandent que cette importance cantonale soit reconnue. Pour la Commune de Bellevue, la sécurité des piétons et des cyclistes est un point fondamental et non négociable. En janvier 2021, l'Etat a laissé entrevoir une possibilité d'entente sur ce point.

Le Conseil administratif de Bellevue. ■



Les coccinelles asiatiques

BENNES

Les bennes hors sol se trouvant en face de la crèche (PET+Verre) et au chemin des Chânavats (OM) ont été enterrées. ■

Développement durable et déchets

ÉNERGIE

Comme il est de coutume depuis maintenant deux ans, nous proposons une rubrique développement durable dans les quatre éditions annuelles du journal communal. Cette année, nous avons décidé de nous focaliser sur l'énergie puisque la Commune révisera prochainement son plan directeur de l'énergie.

« OPÉRATION VISITE VILLA » CONSOMMEZ MOINS ET MIEUX ? BÉNÉFICIEZ DÈS MAINTENANT D'UN DIAGNOSTIC À DOMICILE !

SIG-éco21 et l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) proposent une solution personnalisée aux résidents et propriétaires de villas pour comprendre et réduire leur consommation d'électricité et d'eau, promouvoir les énergies renouvelables, la rénovation thermique et proposer une meilleure gestion des déchets.

La Commune de Bellevue s'associe à cette opération pour permettre aux propriétaires et résidents de villas de son territoire de bénéficier gratuitement d'une «Visite Villa».

Vous êtes résident de Bellevue et habitez dans une villa depuis plus d'un an? Vous souhaitez réduire durablement la consommation d'énergie de votre maison ou tout simplement faire un point de situation ?

Si vous êtes éligible pour cette action, vous avez reçu un courrier postal fin août. N'hésitez pas à vous inscrire au plus vite par courriel dd@mairie-bellevue.ch

La «Visite Villa» comprend :

- Une analyse de vos installations et une discussion pour comprendre où se trouvent les potentiels d'économie dans votre lieu d'habitation,

- Des renseignements sur les solutions à disposition pour passer aux énergies renouvelables,
- La fourniture et l'installation de matériel efficient, en remplacement de l'existant,
- Une discussion sur l'optimisation et le tri de vos déchets.

Une fois inscrit, un·e conseiller·ère éco21 vous contactera dans les meilleurs délais pour fixer un entretien individuel d'environ 2h.

Pour plus d'informations, consultez le site SIG-éco21 www.sig-ge.ch/visite-villa.

Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, nous vous assurons que toutes les mesures sanitaires nécessaires seront prises durant les visites. ■



ATELIER DE COMPOSTAGE

Samedi 16 octobre 2021, la Commune de Bellevue organise un atelier sur le thème du compostage. Cet atelier se fera en deux parties. La première (10h30-12h00), plus théorique permettra aux participants de connaître les bases du compostage, les avantages de celui-ci et les différentes méthodes. La partie pratique (13h30-15h30) suivra avec comme support des exemples de com-

post autour de jardins existants. Le nombre de places étant limité il est indispensable de vous inscrire à l'adresse dd@mairie-bellevue.ch

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Les détails pratiques seront communiqués aux participant·e·s quelques jours avant le cours, par courriel. ■



PROJET VOIE VERTE GENÈVE-SÉCHERON-VERSOIX

À l'horizon 2025, les Communes de Pregny-Chambésy, Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Versoix, seront reliées par une nouvelle voie de mobilité douce (piétons, vélos, etc.). Elle permettra de connecter les différents lieux de vie, les gares, les espaces publics et de loisirs pour offrir à l'ensemble de la population un nouvel itinéraire où l'on pourra se déplacer, contempler, jouer ou profiter d'une promenade sans se presser.

Ce projet initié par le Canton se construit également avec vous, futurs usagers et usagères de cette Voie verte.

Aux mois d'avril et mai 2021, trois balades découvertes ont déjà réuni plus de 80 personnes. Celles-ci ont permis d'alimenter la phase diagnostic du projet, notamment en ce qui concerne les usages de la future Voie verte. Il s'agit maintenant de définir plus précisément ses aménagements. Pour cela nous avons une nouvelle fois besoin de vous. Venez partager vos idées, vos questions, votre enthousiasme dans le cadre des 3 prochains événements organisés par les communes et l'Etat de Genève.

• Atelier « Aménagement » à Genthod Le jeudi 30 septembre de 18h à 21h suivi d'un apéritif dinatoire

Cet atelier vise à discuter des grands principes d'aménagement pour les différents tronçons de la Voie verte: organisation spatiale, aménagement paysager, prise en compte de la biodiversité, mobilier urbain, etc.

• Balade nocturne « Lumière » (lieu à préciser)

Le mardi 19 octobre de 18h30 à 21h

Cette balade sera l'occasion de parcourir ensemble le futur tracé de la Voie verte de nuit et d'identifier les enjeux relatifs aux ambiances et activités nocturnes (visibilité, sentiment de sécurité, protection de la biodiversité, etc.) afin d'établir un concept d'éclairage.

• Atelier « Identité » à Bellevue Le mercredi 20 octobre de 18h à 21h suivi d'un apéritif dinatoire

Cet atelier vise – grâce à un approfondissement des réflexions menées lors des deux événements précédents – à construire l'identité et la cohérence des aménagements de la future Voie verte.

Ces moments d'échanges sont ouverts à toutes et tous. Vous pouvez venir à un, deux ou trois de ces événements selon vos disponibilités et votre intérêt. Une inscription est toutefois nécessaire afin de pouvoir y participer. Toutes les précisions sur l'organisation (confirmation du lieu, du déroulement, des règles sanitaires, etc.) vous seront transmises quelques jours avant.

Pour s'inscrire et en savoir plus :

Inscription en ligne : concertation.ge.ch
ou par courriel à : concertation@etat.ge.ch

Ces événements seront adaptés aux recommandations sanitaires liées au COVID-19.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer en toute tranquillité, une garde d'enfants sera organisée sur place pour les ateliers du 30 septembre et du 20 octobre.

Venez nombreuses et nombreux pour participer à ce projet. ■

SENSIBILISATION ECO-POINTS

Le samedi 16 octobre, un ambassadeur SIG-éco21 "déchets & économie circulaire sera présent, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30, à la déchetterie enterrière de la Roselière.

N'hésitez pas à venir poser vos questions afin de distinguer le vrai de la « légende urbaine » sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets.

Des ptite poubelles vertes avec leurs sacs, de la documentation ainsi que du

Genève-Sécheron Versoix
voieVerte

Ensemble, imaginons la Voie verte

Participez aux ateliers et balade nocturne
pour votre future Voie verte en vous
inscrivant sur concertation.ge.ch

30.09 | 18h-21h | Genthod
Atelier « Aménagement »

19.10 | 18h30-21h (lieu à préciser)
Balade nocturne « Lumière »

20.10 | 18h-21h | Bellevue
Atelier « Identité »

REPUBLICQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Avec les communes de:
Versoix / Genthod / Bellevue
Pregny-Chambésy / Collex-Bossy

compost seront à votre disposition. En cas de mauvais temps, cette action sera repoussée à une date ultérieure. La mairie annoncera ce report sur sa page Facebook et son site internet. ■



Développement durable et déchets

GÉOTHERMIE : CAMPAGNE DE PROSPECTION DU SOUS-SOL DU BASSIN GENEVOIS DÈS LE 13 SEPTEMBRE 2021

Une campagne de prospection du sous-sol de grande envergure va être effectuée dès le 13 septembre sur la majeure partie du canton, ainsi qu'en région transfrontalière pour une durée de 6 semaines environ. L'objectif de cette campagne est d'établir une cartographie très précise en 3D du sous-sol afin d'identifier les ressources naturelles à disposition et localiser précisément les zones les plus favorables au développement de la géothermie sur le canton de Genève.

Concrètement, à partir du 13 septembre, le matériel de mesure (géophones) sera installé la journée et des camions vibreurs viendront effectuer les mesures durant la nuit de 21h à 6h.

Leur passage implique de légères vibrations et des nuisances sonores courtes, estimées à 15 minutes maximum. Les camions n'effectueront qu'un seul passage par adresse et ne provoqueront aucun impact sur les infrastructures, ni aucune nuisance majeure.

Les dates précises du passage des camions pour chaque adresse seront accessibles via une carte interactive en ligne sur www.geothermies.ch dès le 31 août 2021. Le numéro vert 0800 99 20 21 est mis à disposition des habitant.e.s chaque jour de la campagne de 20h à 12h. ■



PLAN DE MOBILITE

L'administration communale a mis en place un plan de mobilité pour ses employés communaux.

L'objectif est d'inciter les employé-e-s à renoncer à l'usage de leur véhicule motorisé individuel au profit des transports en commun ou d'un mode de transport doux.

La pratique du vélo ou la marche sont encouragés tant pour la santé que pour contribuer à diminuer les émissions de GES (gaz à effets de serre). La Commune se veut exemplaire en la matière et souhaite ainsi que chacun se questionne sur la possibilité de laisser sa voiture à la maison et utiliser soit le Léman Express permettant de se rendre en ville rapidement ou emprunter les voies vertes à pieds ou vélo. ■



Culture et loisirs

MARCHÉ DE NOËL LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Association des Artisans de Bellevue et Genthod et la Commune de Bellevue organisent un marché de Noël le samedi 4 décembre entre 11h et 19h et le dimanche 5 décembre entre 11h et 17h au Parc des Aiglettes.

Ce marché accueillera de nombreux stands où vous pourrez trouver des produits artisanaux et originaux pour les fêtes de fin d'année. De nombreuses

animations sont également prévues.

Le délai d'inscription pour celles et ceux qui désirent tenir un stand est fixé au 15 octobre 2021. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la commune

<https://www.mairie-bellevue.ch/agenda>

Renseignements:
manifestations@mairie-bellevue.ch ■

Félicitations!

La Commune de Bellevue félicite chaleureusement Ludovic Cartier et René Resetar pour l'obtention de leur CFC d'agent d'exploitation et pour tous les efforts réalisés durant ces dernières années dans le cadre de leur apprentissage.

Nous leur formulons nos meilleurs vœux pour leur avenir professionnel et personnel. ■



CONCERT DU 5 AOÛT

Un petit miracle météorologique s'est produit le jeudi 5 août dernier, nous laissant une fenêtre sans nuages qui nous a permis d'assister à un magnifique concert en plein air, sur la plage Gitana.

La magie a opéré en écoutant l'Ensemble Nuevo Tango, un trio composé de Nouchine Schopfer au piano, Vladislava Kisselova au violoncelle et Fernando Cleves au violon. L'Ensemble a repris des œuvres du compositeur argentin Astor Piazzolla qui aurait fêté ses 100 ans en 2021. Installés sur des transats, ou sur des couvertures, nous avons écouté ce trio qui nous a envoûtés en jouant les Quatres Saisons de Buenos Aires ainsi que d'autres Tangos.

La plage Gitana a définitivement de bons moments à offrir ! ■



Social et jeunesse

BIS - BUREAU D'INFORMATION SOCIALE

Le Bureau d'information sociale est une permanence de premier recours, gratuite et sans rendez-vous, qui vient en aide aux personnes qui se trouvent dans une situation financière, sociale ou psychologique difficile. Co-porté par le canton, la Ville, l'Hospice Général, et les partenaires associatifs, le BIS propose un accès direct à des professionnel-le-s des domaines concernés. Le BIS, en collaboration avec le Groupement des communes de la Rive droite propose une antenne au Grand-Saconnex en septembre et une antenne à Versoix en octobre 2021.

Le **Bureau d'information sociale (BIS)** informe et conseille sur des éventuels problèmes liés à la vie quotidienne: problèmes financiers et d'endettement, problèmes de logement, problèmes de santé, etc.

Sur place et sans rendez-vous, toute personne peut obtenir une information sociale de base, ainsi qu'une orien-

tation vers l'organisme le plus adéquat pour répondre à sa demande. Le guichet assure la confidentialité et les personnes pourront demander l'anonymat lors de leur contact avec un-e intervenant-e.

Des réponses concrètes

Des professionnel-le-s **répondent à toutes les questions et informent des droits**, sur les domaines suivants :

- **alimentation:** accès aux denrées alimentaires et aux produits d'hygiène ;
- **logement:** conseils sur les contrats de bail et sur les litiges avec le logeur, y compris pour la perte de logement ;
- **santé:** réponses aux questions de santé et de soins ;
- **prestations financières:** accès aux prestations financières via des partenaires privés ou publics ;
- **accompagnement social:** suivi social et soutien administratif. ■

JOURNÉE INTERNATIONALE À PIED À L'ÉCOLE

PEDIBUS

Vendredi 18 septembre 2021

L'APEB organise à nouveau cette année un cortège à l'occasion de la JIPE en regroupant tous les enfants et parents qui le souhaitent, à se rendre à pied à l'école.

Il est de coutume d'organiser un petit déjeuner à l'arrivée, mais malheureusement cette année, la mairie n'est pas autorisée à le faire. Le DIP interdit l'organisation de petits déjeuners, apéritifs, verres, etc. dès que cela touche au milieu scolaire, même au sens large.

N'hésitez pas à participer à cette marche! ■



Problèmes financiers, de santé, de logement: des solutions existent!



Le Bureau d'information sociale ouvre ses portes pour vous orienter et vous aider, en toute confidentialité

Grand-Saconnex
Ferme Pommier
du 2 au 30 septembre 2021
le jeudi de 16h00 à 18h30

Versoix
Salle communale Lachenal
du 7 octobre au 4 novembre 2021
le jeudi de 16h00 à 18h30



Plus d'infos sur bis-social.ch



BELLEVUE ACCUEILLE

L'association Bellevue Accueille continue de soutenir les habitants de la Maison William Rappard. Nous constatons qu'une aide en français et en informatique sont des besoins prioritaires des résidents. Nous faisons appel à vous les habitants de la commune disposés à donner du temps et partager avec eux vos compétences en français ou en informatique. Vous pouvez contacter le président, Monsieur Antonio Donini par courriel antonio.donini@gmail.com. ■





PROCHES AIDANTS

LES QUATRE SAISONS

A compter du mois d'octobre 2021, Mme Nathalie Tissot-Tanari sera la nouvelle directrice de la crèche Les 4 Saisons en remplacement de Mme Isabelle Plater.

Depuis 7 ans, Mme Isabelle Plater assume la direction de la crèche intercommunale Les 4 Saisons. Elle souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et va quitter la crèche Les 4 Saisons fin septembre 2021 pour assurer la direction d'une nouvelle crèche d'entreprise qui ouvrira en janvier 2022.

Dans ce contexte, le Comité de direction du Groupement Intercommunal pour la Crèche (GIC) et la Direction du groupe pop e poppa sont heureux de vous annoncer la nomination de Mme Nathalie Tissot-Tanari au poste de directrice de la crèche intercommunale Les 4 Saisons. Mme Tissot-Tanari est actuellement Directrice du «secteur 2 - Saint-Jean» en ville de Genève. Elle est au bénéfice d'une formation de praticienne formatrice et d'un CAS en Gestion d'équipe et conduite de projet. Avec 20 ans de pratique comme éducatrice au sein de structures d'accueil de l'enfance et 8 ans d'expériences comme adjointe et directrice, elle a toutes les qualités pour poursuivre, en collaboration avec les équipes, le processus engagé afin de continuer à offrir un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Nous lui souhaitons un plein succès dans sa nouvelle fonction.

Durant le mois de septembre, Mme Plater et Mme Tissot-Tanari auront des temps de collaboration en commun afin de favoriser un passage en douceur et notamment permettre aux équipes et aux familles d'avoir des premiers contacts et faire connaissance avec Mme Tissot-Tanari. ■



Etes-vous proche aidant-e ? N'attendez pas d'être épuisé-e pour demander de l'aide.

Vous vous occupez d'une personne proche (parent, enfant, conjoint-e, amie-e, voisin-e) en situation de perte d'autonomie, de maladie ou de handicap ? Si apporter un tel soutien semble parfois évident, l'épuisement et le stress des difficultés ressenties sont des facteurs de risques pour la santé des proches aidant-e-s et par là, des proches aidé-e-s.

La Commune de Bellevue, en collaboration avec le groupement des communes de la Rive droite du Lac et le Canton, est heureuse de vous proposer 6 modules de formation en partenariat avec la Haute école de santé (HEdS).

Les inscriptions se font directement sur : <http://www.hesge.ch/heds/formation-proches-aidants-les-communes-rive-droite>

Le nombre de participant-e-s par module étant limité, l'inscription est obligatoire et se fera par ordre d'arrivée. Une participation de CHF 30.- sera demandée par module. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

info@mairie-bellevue.ch
022 959 88 20 ■

Mardi 28 septembre 2021	de 13h30 à 16h30	Aider : rôle de proche aidant, se reconnaître, ressources et limites	Lieu : à venir (chaque formation sera dispensée dans une des 7 communes)
Mardi 12 octobre 2021	de 13h30 à 16h30	Collaborer avec le réseau formel et informel	
Mardi 19 octobre 2021	de 17h00 à 20h00	Place des proches aidants dans les soins palliatifs	
Mardi 09 novembre 2021	de 13h30 à 16h30	Communiquer avec son proche confronté à une démence	
A définir		Questions financières et droits du proche aidant	
A définir		Réagir face à l'urgence	

Sécurité

SAVE A LIFE

Pour sauver des vies
en cas d'arrêt cardiaque !



Le réseau **Save a life** est une application mobile innovante, un réseau de premiers répondants engagés, des défibrillateurs accessibles et recensés.

Dans le canton de Genève, les gestes de premiers secours ne sont effectués que dans 40 % des cas en milieu extra-hospitalier. Les chances de survie sont nettement améliorées lorsque des mesures de réanimation précoces sont mises en œuvre.

En octobre 2019, l'association Swiss Emergency Responders a mis en place **le réseau de premiers répondants Save a Life**. C'est un réseau composé de bénévoles formés aux gestes de premiers secours. **Grâce à une application innovante**, si un arrêt cardiaque survient, les premiers répondants reçoivent une alarme et peuvent, potentiellement, sauver une vie. Cette initiative est aussi un élément qui se veut fédérateur, ayant pour but de rassembler et de coordonner toutes les personnes susceptibles de pouvoir intervenir.

La Commune de Bellevue a récemment signé une convention avec Save a life afin de proposer à ses employés, s'ils le souhaitent, d'intégrer ce réseau en qualité de premier répondant et ainsi pouvoir répondre à une alarme durant leur activité professionnelle.

Une formation spécifique et reconnue sera fournie à toutes celles et ceux qui répondront présent. ■



4 défibrillateurs se trouvent sur notre commune et sont recensés auprès du 144 :

- Esplanade Gitana, vers la buvette (H24/365J)
- Entre l'ascenseur et la caisse du parking souterrain Gitana (H24/365J)
- A l'entrée (côté cimetière) du Centre sportif de la Vigne Blanche (H24/365J)
- Hall d'entrée de la crèche les 4 saisons (accessible aux jours et heures d'ouverture de la crèche)

Vous aussi, engagez-vous à nos côtés.

Save a Life
Swiss Emergency Responders
Boulevard du Pont-d'Arve 16
CH-1205 Genève

T. +41 22 547 6 144
info@savealife.ch
www.save-a-life.ch
facebook @SaveaLife.ch



Vous souhaitez
faire un don ?
> Scannez notre
code QR

Informations pratiques

URBAN PLOGGING

Reporté à deux reprises, le premier urban plogging à Bellevue aura finalement lieu le **dimanche 26 septembre**.

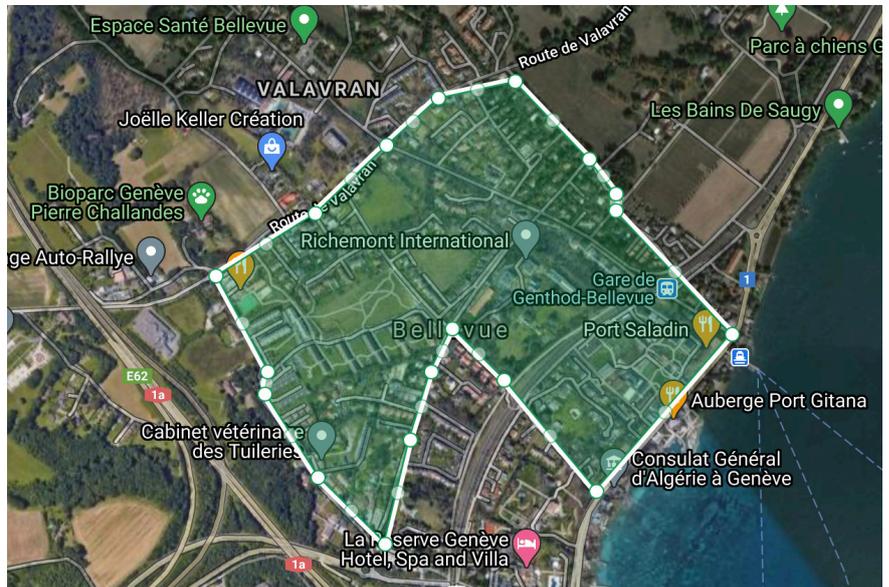
Rendez-vous dès 10h au centre sportif de la Vigne Blanche pour ramasser un maximum de déchets sur un parcours prédéfini dans la commune, tout en pratiquant la marche, le nordic walking ou la course à pied.

L'ensemble des déchets récolté est ensuite trié et valorisé.

Une action de sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement.

<https://www.mairie-bellevue.ch/agenda/4708505>

Inscription ici : <https://www.urban-plogging.ch/fr/sessions/Bellevue-71-0-34> ■



TRAIL LAUSANNE-GENEVE

Le samedi 18 septembre, le LG trail passera par Bellevue ce qui pourra occasionner quelques perturbations sur le trafic mais nous comptons sur la compréhension de tous les usagers afin que les concurrents puissent s'adonner à cette activité en toute sécurité.

Merci d'avance!

<https://lgtrail.com/> ■

GARDONS LA PLAGE GITANA PROPRE !

La commune de Bellevue a mis à disposition des usagers de la plage et de l'esplanade Gitana des poubelles spéciales « cartons à pizza ».

En effet, les cartons à pizzas contiennent toujours des restes de nourriture et ne peuvent donc pas être recyclés. Ils sont parfois difficiles à plier et à jeter dans les poubelles publiques.

Votre Commune met désormais à disposition deux poubelles spéciales pour accueillir ces cartons.

Faites-en bon usage ! ■



Agenda

SEPTEMBRE

- Vendredi 17 Pédibus
 Vendredi 24 Fête des voisins.
 Dimanche 26 Votation populaire, local de vote, 10h-12h.
 Dimanche 26 Urban plogging, inscriptions en ligne à venir.

OCTOBRE

- Mardi 5 Sortie aînés à Balexert
 Mardi 12 Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30
 Jeudi 14 Levée des déchets encombrants
 Samedi 16 Atelier de compostage
 Samedi 16 Sensibilisation eco-point de la Roselière

NOVEMBRE

- Mardi 2 Sortie aînés à Balexert
 Mardi 9 Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30
 Mercredi 24 Soirée publique d'information sur les travaux de la route de Lausanne
 Dimanche 28 Votation populaire, local de vote, 10h - 12h

DÉCEMBRE

- Samedi et Dimanche 4-5 Marché de Noël 2021, Parc des Aiglettes
 Mardi 7 Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30
 mardi 21 Fête de Noël à l'école

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
 F 022 959 88 21
 info@mairie-bellevue.ch
 www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le mardi 10 novembre 2021 à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos/illustrations : Commune de Bellevue, SIG, Etat de Genève, A. Grosclaude et images libres de droits.

Mise en page et impression : Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'450 exemplaires sur du papier 100% recyclé